

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 845

Artikel: Paolo Bernasconi à Naples : les "machines à laver" de la pègre internationale
Autor: Miserez, Marc-André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les "machines à laver" de la pègre internationale

■ (mam) Invité par l'Institut italien d'études philosophiques de Naples, Paolo Bernasconi a présenté le mois dernier un exposé remarqué par le journal *Le Monde* (jeudi 20 novembre) sur le recyclage de l'argent sale. L'ancien procureur du Sottoceneri s'exprimait aux côtés de nombreux juristes, économistes et sociologues dans le cadre d'un colloque ayant pour thème la criminalité organisée et les marchés illégaux internationaux.

Chaque année, ce sont entre 5 et 75 millions de dollars (selon les modes de calcul retenus) qui doivent être recyclés par les marchands de "mort blanche" pour les seuls Etats-Unis. Le juge italien Carlo Palermo a souligné le fait que ces sommes, provenant du trafic de drogue et "blanchies" par la Mafia, sont relativement modestes en comparaison de celles que manipulent les intermédiaires du commerce illicite des armes.

Que ce soit pour les rançons obtenues suite à des enlèvements ou pour n'importe quel marché illégal, le problème est en gros toujours le même : il s'agit de réinvestir, le plus souvent dans le "pays de trafic", des sommes gigantesques dont la provenance doit paraître la plus honnête possible. De telles sommes ne peuvent pas être placées entièrement dans le trafic de la drogue car il n'est, Dieu merci, pas en croissance exponentielle. Une bonne activité de recyclage, selon M. Bernasconi, doit être capable d'absorber un fort volume de liquidités avec beaucoup de gens payant au comptant, de sorte que l'on puisse mêler discrètement l'argent "propre" et l'argent "sale". C'est pour cette raison que la Mafia affectionne particulièrement les bars, restaurants, salles de cinéma et commerces de denrées périssables.

Rien de plus facile en effet que de justifier les bénéfices par une augmentation fictive du volume de la clientèle, forcément incontrôlable, ou par des factures "bidon" pour des tomates ou des oranges que l'on dira avoir dû jeter parce qu'elles avaient pourri.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, l'argent qui quitte le pays du trafic pour être blanchi en Suisse, aux Bahamas, à Hong Kong ou ailleurs le fait encore fréquemment dans la bonne vieille valise du pas-

seur. Cette méthode présente relativement peu de risques. Arrêté par la police, le passeur ne sait en général rien des gens qui l'emploient. Lorsque les sommes ne sont pas récoltées en liquide, on a recours à la compensation d'un compte sur un autre, système bien connu des fauteurs de fraude fiscale et des fraudeurs aux contrôles des changes. Mais ces méthodes "archaïques" ne constituent qu'un point de départ. Une fois sorti des pays dans lesquels il a été "gagné", l'argent sale entame un circuit sur les détails duquel la justice admet aujourd'hui encore être mal informée. M. Bernasconi donne l'exemple d'une société sise au Panama, qui a pour propriétaire une "boîte aux lettres" au Liechtenstein dont l'actionnaire principal est un avocat suisse.

Cette succession de "fusibles" est redoutable pour la justice, qui se voit contrainte d'opérer au-delà des frontières nationales, par l'intermédiaire de commissions rogatoires lentes et aléatoires. A tout moment peut en outre s'élever la barrière du secret bancaire, commercial ou professionnel, les Suisses en savent quelque chose.

Au fait, où sont les millions qui constituent le produit des vols de Duvallier et de Marcos ou des ventes d'armes américaines à l'Iran ? Il faudra certainement des années pour le déterminer. En attendant, Paolo Bernasconi ne siégera pas l'année prochaine à la Commission fédérale des banques. Sa candidature, pourtant soutenue par le Département Stich (DP 831), vient d'être écartée par le Conseil fédéral. On imagine que la lutte a été chaude, puisqu'il a fallu quatre séances pour attribuer les deux sièges laissés vacants à un avocat proche de la grande finance et ... à un banquier !

A NOS LECTEURS Joyeuses fêtes

(réd.) Ce numéro de DP sera le dernier de l'année 86. Toute l'équipe de la rédaction vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 8 janvier 1987 pour la parution du no 846.

● Certains d'entre vous se plaignent de ne recevoir DP que le lundi. Il convient de noter que la distribution du journal est un jeu à trois partenaires qui fait intervenir la rédaction pour le tri des adresses, l'imprimerie pour "l'emballage" et la poste pour l'expédition. Des grains de sable se sont glissés dans les rouages de la machine aux trois niveaux. Nous allons profiter de la pause de fin d'année pour réorganiser notre système de tri. De son côté, les PTT ont promis de faire un effort pour assurer une meilleure fiabilité. Le premier numéro de l'année 87 devrait donc vous parvenir dans de meilleurs délais.

● A ce jour, plus du tiers d'entre vous nous ont déjà renouvelé leur confiance pour 87, en s'acquittant des 63 francs de leur abonnement. Nous tenons à remercier ces fidèles lecteurs et tout particulièrement ceux qui ont eu la générosité d'arrondir le montant. Avec un budget comme le nôtre, ces petites sommes additionnées constituent bien souvent l'indispensable soutien à une entreprise qui, depuis plus de 23 ans, relève le défi de survivre sans la manne publicitaire.

● Nous en profitons pour vous rappeler que vous avez la possibilité, pour 100 francs, de renouveler votre abonnement et d'offrir DP pour 87 à une de vos connaissances. La rédaction fournira volontiers tous renseignements à ce sujet.

● Enfin, en ce qui concerne les paiements, nous insistons pour que figurent sur le bulletin de versement le nom et l'adresse exacte à laquelle vous parvient le journal.

Merci d'avance et encore joyeuses fêtes à toutes et à tous.